



036586

REÇU LE 18 DEC. 2024

QUESTION ORALE DE M. MOHAMED OURIAGHLI, DÉPUTÉ DU GROUPE SOCIALISTE

À M. RUDI VERVOORT, MEMBRE DU COLLÈGE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE, CHARGÉ DE LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT, DES CRÈCHES, DE LA CULTURE, DES PERSONNES HANDICAPÉES, DU TOURISME ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

Concernant « **Soutien à l'accueil familial pour les personnes en situation de handicap** »

Monsieur le Ministre,

L'accueil familial constitue une solution fondamentale pour les enfants et adultes en situation de handicap qui, pour diverses raisons, ne peuvent demeurer dans leur milieu familial d'origine. Ce dispositif leur offre un cadre sécurisant et bienveillant, propice à leur inclusion sociale et à leur épanouissement personnel.

Contrairement à l'adoption, l'accueil familial repose sur un partenariat actif entre la famille d'origine, les services agréés et, dans le cas des mineurs, les autorités mandantes telles que le juge de la jeunesse ou le Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ). Des associations agréées, à l'instar de La Vague ASBL, jouent un rôle crucial dans la promotion de ce modèle de prise en charge. Leur récente campagne de sensibilisation, déployée dans les transports en commun bruxellois pour recruter des familles d'accueil et de parrainage, met en lumière un besoin pressant voire urgent de renforcer les moyens dédiés à ce type de soutien.

Le Gouvernement, dans sa Déclaration de Politique Générale (DPG), a souligné l'importance de poursuivre et d'amplifier la dynamique instaurée par le décret relatif à l'inclusion des personnes handicapées, en veillant à diversifier et faciliter l'accès à une gamme de services adaptés.

J'en viens dès lors à mes questions :

- Quels dispositifs spécifiques la COCOF soutient-elle actuellement pour promouvoir et encadrer l'accueil familial des personnes en situation de handicap ?

- Existe-t-il des campagnes ou des incitants particuliers, notamment financiers, pour sensibiliser et recruter davantage de familles d'accueil ?
- Comment la COCOF collabore-t-elle concrètement avec des associations comme La Vague afin de structurer, professionnaliser et pérenniser ce type de prise en charge ?
- Quels moyens sont alloués pour accompagner durablement, sur les plans psychologique et financier, les familles d'accueil engagées dans cette démarche ?
- La COCOF a-t-elle prévu des nouvelles initiatives ou réformes pour développer et moderniser ce modèle d'accueil solidaire ?

Je vous remercie pour vos réponses.



Mohamed Ouriaghli
Député